



Dénonciation de stationnement à Genève

Par **tomd38**, le **03/06/2016** à **19:19**

Bonjour à tous,

Il y a quelques jours je me suis rendu à Genève pour prendre l'avion et je ne voulais pas garer ma voiture sur un parking payant, sachant que je partais pendant 4 jours et que j'ai un budget d'étudiant, assez serré. Je l'ai donc laissé dans un parking visiteur protégé d'un petit muret mais libre d'accès, en espérant me faire passer pour un visiteur de l'immeuble.

Mais en retrouvant ma voiture, j'ai trouvé 3 dénonciations pour stationnement interdits (les horaires des dénonciations sont illisibles à cause de la pluie).

Je sais que je suis en tort et que je dois en assumer les conséquences, mais je pense avoir été dénoncé par principe plus que par véritable gêne au vu de la taille du parking et de son inutilisation les deux fois où je l'ai vu. J'aimerais donc savoir comment se déroule la procédure de contravention, sachant que je vie en France, et s'il existe un moyen pour ne pas les régler. Car comme je l'ai dit plus haut, je suis étudiant et je pense que 3 contraventions en Suisse vont beaucoup abîmer mon compte en banque.

Merci par avance pour vos réponses !

Par **tomd38**, le **15/06/2016** à **02:25**

Up !

Par **Visiteur**, le **15/06/2016** à **13:34**

comment ça up ! vous vous croyez ou ?

Par **tomd38**, le **15/06/2016** à **14:04**

Sur un forum. J'avais peur que ma question n'ait pas été vu, donc je me suis permis de la remonter. Il y a un problème ?

Par **Visiteur**, le **15/06/2016** à **14:34**

le up m'apparait un peu... cavalier ! Je ne suis pas capable de répondre à votre question mais je crois me souvenir d'un post un peu similaire au votre et il semblerait que nos amis helvètes ne rigolent pas avec le règlement. Il doit exister un accord entre nos 2 pays pour solder ce genre de litige. Ensuite que vous ayez été dénoncé par principe ne change rien; la Suisse n'est pas la France ! Nous n'avons peut être pas les mêmes principes. Je serais vous, je commencerais à économiser !

Par **tomd38**, le **15/06/2016** à **14:56**

Merci pour votre réponse